VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANDREW DESINA VS MARCO DESINA,

Tuteur de Gladys Desina.

L'Elégante Résidence Simple à Deux Etages,

No 1433 N. Robertson, entre l'Ave Esplanade et la rue Kerlerec,

A l'Encan, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières,

MERCREDI, 15 Mai 1907, à Midi.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune—Meyer Eiseman, encanteur. Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 81,513 signé le 10 avril 1907, Succession Andrew Desina vs Marco Desina, tuteur de Gladys Desina et adressé à Eiseman & Lazarus encanteurs, nous offrirons en vente, à la Bourse des Propriétés Foncières, MERCREDI, le 15 mai 1907, à midi, la propriété ci-après décrite :

Une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 62, borné par les rue Robertson, Claiborne, Esplanade et Kerlerec, mesurant en mesure américaine 57 8 4" de face à la rue Robertson, 57 6" 4" dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ladite portion est à une distance de 62' 8" 4" de la rue Kerlerec et est connue comme le No 1433 rue Robertson.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a payable en 1, 2, 3 ans, avec 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec les clauses usuelles de sécurité, telles que le lien de vendeur et l'assurance. L'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS, Encanteurs.

E. M. & E. C. Ansley, James Legendre, Avocats.

24 avril—14 21 28—mai 5 12 15

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

CETTE Propriété de Valeur

Connue comme la Salle de

L'"Union Band No 1"

641 rue Liberté, près Poydras.

M. J. Baker et als, in re application pour un receveur.

No 81,668—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 336 rue Carondelet, JEUDI, le 23 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'encan par ordre de l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 12 avril 1907, dans l'affaire de M. J. Baker et als, in re application pour un receveur, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, en l'Ilet No 343 borné par les rues Liberté, Howard, Poydras et Lafayette. Laquelle dite portion de terre est désignée sur le rôle des mesurements comme le lot No huit [8] et mesurant trente six [36] pieds de face à la rue Liberté par cent sept [107] pieds huit [8] pouces de profondeur et faisant partie des lots 15 et 16 comme il est désigné sur un plan par F. C. Zimple, daté le 6 septembre 1834. Cette propriété de valeur est située sur la ligne et le centre des plus vastes améliorations maintenant en construction et offrant une splendide occasion pour un placement sûr et augmentant en valeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant R. A. Tichenor, notaire.

L'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1907, en plus et au-dessus du montant de l'adjudication et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

John D. Nix, Receveur.

23 avril—21 28—mai 5 12 19 23

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de John Charlton et de Mme Susan Wilkins, sa femme.

No 81,888—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 4 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 avril 1907 et signé le 29 avril 1907 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, St Joseph, Camp, l'avenue Howard et Tivoli (maintenant Lee Circle) et désigné comme lot No 2 sur le plan du faubourg Ste Marie par M. Moelhausen le 24 mars 1844, déposé en étude de H. B. Cenas, notaire, d'après lequel dit lot mesurant 21 pieds 10 1/6 pouces de face à la rue St Charles, par 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond 5' 1" 3"', laquelle lui est commune et d'autres lots en vigueur. Les améliorations sont désignées par le No 904 rue St Charles, et comprenant une résidence en briques à deux étages.

Une occasion exceptionnelle pour acheter une propriété constamment augmentant en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; la balance en un ou en un et deux ans, garantie par lien de vendeur et hypothèque et par les clauses usuelles de sécurité et devant porter 7 pour cent d'intérêt par an, payable annuellement, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1907 ; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Ethelred M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 mai—4 5 12 19 26—juin 2 4

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Amanda et James Jacobs, consolidée.

No 89,915—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 9 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 502, borné par les rues Forshey, Quinzième (maintenant Olive), Bernadotte et Fern (autrefois Washington) désignés comme les lots Nos Trois et Quatre, et mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington) par cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan de C. Uncas Lewis, député-voyer de ville daté le 3 mars 1903, annexé à un acte de vente par Lloyd Posey à F. Fletcher, passé pardevant Frederick Deibel, notaire le 17 juillet 1893.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1907. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, aux frais de l'acquéreur.

7 avr—7 14 21 28 — mai 5 9

Succession de Hewes T. Gurley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81,893 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par W. Morgan Gurley, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—John Fay, avocat. 30 avril—30—mai 4 9

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De deux ilets de terre de valeur dans le Troisième District.

MERCREDI, le 8 mai 1907, à midi,

A la Bourse d'Encan des Propriété Foncières Nos 225-229 rue Baronne.

Marianne Sampere et al vs Giovanni Sampere et al.

No 81,757—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, rendu le 27 mars 1907 et signé le 4 avril 1907, dans l'affaire ci-dessus numérotée, le vendredi, à 1 heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, les suivantes :

1° Un certain ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No municipal 960, borné par les rues Joséphine, Célestine, Aliabo et Benton, acquis par Rosario Sampe e, alias Rosario Sampero, par acte passé pardevant Emile Pomès, notaire, le 2 avril 1903.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No municipal 834, borné par les rues Tupelo, Gordon, Roman et Prieur.

D'après le dit jugement, Leonardo Sampere, un des défenseurs en ceci, est reconnu comme le seul propriétaire des bâtisses et améliorations sur l'ilet No 834, ci dessus décrit et est ordonné d'enlever la même soit avant ou après la vente de la propriété à l'enchère publique.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, payer pour l'acte de vente pardevant P. T. Patorno, notaire, et déposer 10 0/0, au moment de l'adjudication, avec

GEO. ST PAUL,
Encanteur, 1 7 rue Carondelet.
Geo. B. Smart, avocat pour les demandeurs.
Che Schneidau, avocat des défendeurs.
7 av—7 14 21 28—mai 5 8

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ONZE TERRAINS DANS LE Troisième District.

SUCCESSION VACANTE DE LEONARD BOYER.

No 81,738—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido — MERCREDI, le 22 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 16 avril 1907, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Huit lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 13, 14 et 15 dans l'ilet No 1156 (anciennement No 54 du District Doussan) borné par les rues Miro, (anciennement Libérale), Tonti (anciennement Force), Clouet et Louisa, mesurant comme suit : Les lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles ; les lots Nos 13 et 14, chacun 30 pieds de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, le lot No 14 formant le coin de la rue Force. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Tonti (anciennement Force) sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Trois lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désignés par les Nos 10, 11 et 12, dans l'ilet No 1310 (anciennement l'ilet No 62 du district Doussan) borné par les rues Clouet, Louisa, Recheblave (anciennement Vertu) et la ligne de Quarante Arpents, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles acquis le 29 septembre 1838, enregistré dans le Bureau des Aliénations No 21, pages 93 et 94.

Termes—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, avocat.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 22

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DE VALEUR,

Nos 4615 et 4617 RUE BARONNE,

Près VALENCE,

DANS LE

SIXIEME DISTRICT.

Le lot de terre mesurant 50 pieds de face

Par 150 pieds de profondeur,

avec entrée pour voiture des deux côtés.

SUCCESSION DE ZERILLA MEYER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C— No 81,894.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 juin 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 2 mai 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 452, borné par les rues Cadiz, Valence, Dryades et Baronne. Ledit lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'alignement de la rue Cadiz et mesurant cinquante [50] pieds de face à la rue Baronne sur cent cinquante [150] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double nos 4615 et 4617 rue Baronne, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté avec vaste entrée pour voiture et écurie de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1907 ; l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats

4 mai—4 5 12 19 26—juin 2 4

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans. Lne

VENTES A L'ENCAN

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, 4513 rue St-Claude.
Cottage double, 4519-21 rue St-Claude.
Cottage double, 4537-39 rue St-Claude.
5 lots vacants sur la rue St-Claude, près Kentucky.
Cottage double, 1506-08 rue Marigny.
Magasin et résidence, 2201-03 rue Dumaine, coin Galvez.

Jules Saunee et als vs les mineurs Laurent et Evelina Lacassagne.

No 81,801—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un jugement, rendu le 15 mars 1907 et signé le 21 mars 1907 par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans le procès intitulé Jules Saunee et als versus les mineurs Laurent et Evelina Lacassagne, 81,801, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu de deux ordres homologuant une assemblée de famille de la date du 9 avril 1907, rendu et signé respectivement dans l'affaire ci-dessus et dans l'affaire de la succession de Mme Jean M. Lacassagne No 79 639, je procéderai de vendre, MARDI, le 21 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 416, borné par les rues St Claude, Kentucky, Marais et Japonica, autrefois Mathilda, lesdits lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, sur un plan fait par George de Armas, voyer, daté le 29 janvier 1905, annexé à un acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 10 mai 1906 et d'après ledit plan lesdits lots mesurent comme suit : Les lots 3, 4 et 5 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue St Claude par 105 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 6 mesure 29 pieds de face à la rue St Claude par 118 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 7 mesure 27 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude par 118 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désigés par les Nos deux, trois et quatre de l'ilet No non maintenant ilet No 416 sur un plan fait par N. Rilleux et Co., daté le 8 novembre 1836, déposé en l'étude de Mo-ay, ancien notaire, ledit ilet est compris entre les rues Marais, St Claude, Joséphine ou Mathilda et Alexander, et lesdits lots mesurant chacun de mesure anglaise 29 pieds 9 pouces de face à la rue St Claude sur 117 pieds 3 pouce 1 ligne de profondeur.

Le lot No 4 formant l'encoignure des rues St Claude et Mathilda

3° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1506 rue Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Champs Elysées et Claiborne, désigné sur la lettre B, sur un plan d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 juillet 1883 et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny par 88 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Galvez, Miro et St Philippe, désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage fait par S. G. de l'Isle architecte, le 22 juin 1901, annexé à un acte de partage passé pardevant George Montgomery, notaire le 24 juin 1901. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez et mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 82 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles et façade à la rue Galvez et étant la partie de façade du lot original No Deux.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en un ou en un et deux ans, garantie par billets de l'acquéreur portant hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement les actes de vente devant être aux frais des acquéreurs et devant être passés pardevant Robert Légier, notaire. Les loyers appartenant à l'acquéreur seulement de la date de la signature de l'acte de vente, les taxes de l'année 1907 devant être assumées et payées par l'acquéreur les acquéreurs devant déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'Encanteur.

W. R. METZLER, encanteur.

14 av—14 16 21 28—mai 5 12 19 21

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 833 rue Neuvième

Succession de John Jacob Salzer, Sr, et femme

No 81,774—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—JEUDI, le 9 mai 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 avril 1907, de Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, de la Division A de ladite Cour, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Huitième, Laurel et Annonciation, mesurant 60 pieds de face à la rue Neuvième sur 28 pieds de profondeur et formant partie du lot No 9 et est désigné par la lettre A sur un arpentage fait par J. A. D Hémécourt, député voyer, le 14 juin 1867.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, ainsi de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Jos Lautenschlaeger, avocat.

7 av—7 14 21 28—mai 5 9

Succession de John O. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 82,263—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Duqué, administrateur de cette succession, ne sera ont pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 2 mai—2 6 11

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SEPT CARRES DE TERRE DANS LA VILLE DE MILNEBURG.

Claude F. Rolle et als vs Louis N. Rolle et als.

No 80,940—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 15 avril 1907, jugement signé en pleine Cour le 19 avril 1907, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, la propriété décrite, à savoir :

1° Le carré de terre No cinquante-sept (57) maintenant désigné par le Numéro municipal 5094 borné par l'avenue Franklin, les rues Painters, New York et Mexico.

2° Le carré de terre No soixante-quatorze (74) maintenant désigné par le Numéro municipal 5033 borné par l'avenue Franklin, les rues Painters, Mexico et Edingberg.

3° Le carré d'ilet No soixante dix-huit (78) maintenant désigné par le Numéro municipal 5028 étant le carré fractionnel et borné par la Place Amsterdam, les rues Rabbite et Edingberg et une rue inconnue qui le sépare du carré No 79.

4° Le carré d'ilet No soixante dix neuf (79) maintenant désigné par le No municipal 5029, étant le carré fractionnel et borné par les rues Mexico, Rabbite et la Place Amsterdam et la rue inconnue ci dessus nommée, le séparant de l'ilet No 78.

5° Le carré d'ilet No cent quatre (104) désigné par le No municipal 4814, borné par l'avenue St Roch, les rues Espagne, Dublin et Vienna.

6° Le carré d'ilet No cent vingt cinq (125) désigné par le No municipal 4660, borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Vienna et Pressberg.

7° Le carré d'ilet No cent vingt six (126) maintenant désigné par le No municipal 4659, borné par les rues Espagne, Mandeville, Vienna et Pressberg.

Termes—Comptant sur adjudication.

Pour les mesures voir les plans à la Bourse.

Actes de vente pardevant Rose E. Brazzea e, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 avril—28—mai 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1710 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

Victor Carrano vs Edith Jacques Watson et al.

No 82 005—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, lu et rendu en pleine Cour le 19 avril 1907, et signé en pleine Cour le 25 avril 1907, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre dans le Troisième district ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré d'ilet No 766 borné par les rues Nouvelle Orléans, Derbigny et Roman et les avenues St Bernard et Loudres désigné par le lot X d'après un croquis d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer, daté le 6 mars 1907 et mesure 32 pieds 2 lignes de face à la rue Nouvelle Orléans, 37 pieds 4 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté de la rue Derbigny et 70 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une première profondeur sur le côté de la rue Roman, de là le dit lot s'élargit 2 pieds 4 pouces, 2 lignes de là il s'étend sur une seconde profondeur de 65 pieds 11 pouces et 6 lignes sur le côté du lot No 15

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1907, aussi l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur pour lier la vente.

28 av—28—mai 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

SEPT LOTS DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession vacante de Jacob Frederick Mayer.

No 81,635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 15 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 avril 1907, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept lots de terre situés dans le troisième district de la Nouvelle Orléans dans l'ancien faubourg Clouet, district Doussan désignés par les Nos quatre cinq, six sept huit, neuf et dix et dans l'ilet No 865 (anciennement No 41 du district Doussan) borné par les rues Piété, Désiré, Solidelle (maintenant Roman) et Joséphine (maintenant Prieur) et mesurant comme suit : Les lots Nos quatre et cinq chacun 30 pieds de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur) sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Le lot numéro six formant le coin des rues Piété et Joséphine mesure 31 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur et façade à la rue Joséphine (maintenant Prieur) de 120 pieds ; les lots numéros 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Termes—Comptant sur adjudication.

Actes de vente prélevant J. B. Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, Avocat. 7 avril—7 14 21 28—mai 5 12 15

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—Deux Cottages Double et un Simple.

Bien situés pour être loués, Nos 2812-14 rue Melpomène, entre les rues Willow et Clara, contenant 3 chambres de chaque côté.

Nos 2717-17 rue Félicité, entre les rues Willow et Clara, contenant 3 chambres de chaque côté. No 2810 rue Melpomène, entre les rues Clara et Willow, contenant 4 chambres.

Succession de Patrick Grady et sa femme, Mme Catherite Brady, No 81,799 — Cour Civile de District — Division E.

A L'ENCAN, JEUDI, le 23 mai 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Baronne, il sera vendu en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 avril 1907 et signé en Cour ouverte le 19 avril 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Willow (autrefois Martin), et Clara, et le Chemin Félicité ; ledit lot est désigné par le No quatre [4] sur un plan fait par C. A. de Armas, voyer, daté le 15 février 1866 et déposé en l'étude de William Shannon pour référence, d'après ledit plan ledit lot mesurant trente et un [31] pieds, sept pouces [7] de face à la rue Melpomène, trente deux pieds [32], cinq [5] pouces, et trois [3] lignes de largeur dans le fond par cent sept [117] pieds six [6] pouces et cinq [5] lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Clara et cent dix [110] pieds un [1] pouce et cinq [5] lignes le séparant du lot No cinq [5].

Les améliorations comprennent un cottage double, contenant de chaque côté 3 chambres, connu comme les Nos 2812-14 rue Melpomène.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, etc., situé dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Melpomène, Clara et Willow (autrefois Martin), désigné par le No vingt cinq [25] sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 10 mai 1860, et déposé en l'étude de C. E. Forstall, alors un notaire, comme plan No 48, et mesurant d'après ledit plan trente deux (32) pieds cinq [5] pouces et une [1] ligne de face à la rue Félicité, la même largeur dans le fond, par une profondeur de quinze [15] pieds cinq [5] pouces et cinq [5] lignes sur la ligne du lot No 26, et quinze [15] pieds [4] pouces sur la ligne du lot No 24.

Ces améliorations comprennent un cottage double connu comme les Nos 2715-17 rue Félicité, et contenant 3 chambres de chaque côté.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 419, borné par les rues Melpomène, Clara, Willow (autrefois Martin) et le Chemin Félicité, mesurant trente et un (31) pieds sept (7) pouces de face à la rue Melpomène sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clara et cent dix sept (117) pieds six (6) pouces cinq (5) lignes sur l'autre ligne de côté la plus de la rue Willow sur une largeur sur la ligne du fond de trente deux [32] pieds cinq [5] pouces trois [3] lignes. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme le No 2810 rue Melpomène, contenant quatre chambres. Les propriétés premièrement et deuxièmement décrites seront vendues comme une seule.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans en montants égaux, les billets devant porter intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente et devant payer toutes les taxes pour l'année 1907.

Les actes de vente pardevant Edouard F. Henriques, notaire, aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.
Bureau No 322 rue Baronne.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de frêt non réclamé, situé dans le hangar No 1 du I. C.

Rues Calliope et Front.

A l'Encan, Mercredi, le 15 mai 1907, à 10:30 heures A. M.

Consistant des suivants : de 124 longueur de tuyaux spiral 2 longueur de chaînes de fer ; 7 longueur de tuyaux en fer fondu ; 7 longueur d'arbre de couche avec roues pendantes ; 5 guide bars ; 10 boulons ; 1 pioche ; 2 essieux ; 2 traîneaux et un lot de fragments de fer. Poids total : environ 30,000 livres.

Je vendrai à l'enchère publique conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'Assemblée Générale de la Louisiane.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK,
Encanteur, Bureau, 824 rue Commune.

4 mai—4 5 12 15

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alexander Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,480—Division C—Attendu que Adolfo Duqué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Scott, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. T. Florance, avocat. 2 mai 2 6 11

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

2 déc—dim mar jeu—

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313.....RUE ROYALE.....313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 3360.

INCORPORÉE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital	$ 300,00	00
Actif	1,148,924	41
Surplus net	310,910	00

CHARLES JANVIER, Président. R. B. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE Secrétaire.
CHAS D FOLCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation..... $4,613,509 [illegible]

8 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,429,729

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-OR